

**Avis n° 002 / 2006**

**Proposition d'une nouvelle façon de juger et classer les oiseaux lors du championnat national UOF-COM France**

**Saisine :** Suite à la proposition faite par plusieurs juges lors du Congrès C.N.J.F. de septembre 2005, Alain Chevallier, président national de l'UOF – COM France a demandé à la C.N.J.F. d'étudier les modalités d'une nouvelle façon de juger les oiseaux lors d'un championnat national UOF – COM France. La demande était d'aboutir à un système utilisable grandeur nature dès le National UOF – COM France de décembre 2006. Ceci s'inscrit dans une réorganisation plus large du championnat national, ce souhait ayant été fait par le Bureau de l'UOF – COM France. Cette réorganisation globale n'ayant pas aboutie en 2006, il faut envisager les premières expérimentations lors du National 2007 à Amiens.

La C.N.J.F. a examiné les points suivants :

- Changer de méthode de jugement, dans quels buts ?
- Etude des méthodes appliquées dans d'autres pays, extrapolation possible et adaptation à la France
- Nouveau jugement du National : déroulement pratique du type de jugement, modèles de fiche de jugement utilisables
- Incidence sur le fonctionnement du National : organisation, coût, qualité du jugement

**Méthode d'étude :** les membres du Bureau de la C.N.J.F. ont élaboré une pré- étude, celle – ci a ensuite été affinée et complétée lors de la réunion des juges postures à Dijon, lors de la réunion des juges psittacidés à Brem sur Mer, par consultation par internet du comité de pilotage des juges couleurs puis lors de la réunion de tous les responsables C.N.J.F le 6 mai 2006 à Paris.

**Changer de méthode, dans quels buts ?**

**1. Valoriser un plus grande nombre d'oiseaux et d'éleveurs.**

Par le passé un seul oiseau ou stam pouvait être déclaré champion, les autres restant « dans l'ombre ». Ensuite on est passé au classement des trois premiers ce qui a permis de valoriser plus d'oiseaux et le travail de plus d'éleveurs. La poursuite dans cette voie, en classant un nombre plus grand de sujets permettra à plus d'oiseaux et plus d'éleveurs d'être mis en valeur et de figurer au palmarès du championnat National de l'UOF – COM France. Cette décision peut être prise sans changer de méthode de jugement mais il y aurait alors perte de temps donc d'efficacité. La valorisation de plus d'oiseaux devrait entraîner une augmentation de la participation tout en maintenant un bon niveau de qualité des sujets exposés au National.

**2. Réduire le coût du jugement pour les organisateurs du National.**

Une méthode simplifiée et plus efficace permettra de gagner en rapidité de jugement. Le nombre de journées de jugement (ou de juges) pourra ainsi être réduit. Ceci répond à une demande de certains organisateurs de nationaux qui souhaitent réduire leurs coûts. Une première estimation permet d'envisager un gain de productivité de 20% à 25% minimum dès la première année.

### **3. Dégager du temps pour d'autres actions**

Une méthode simplifiée et plus efficace permettra de gagner en rapidité de jugement. Le temps gagné permettrait avec le même nombre de juges de dégager du temps pour d'autres actions (commentaires ou exposés en présence des éleveurs, rédaction de compte-rendu, examens de juges...).

### **4. Inciter à n'exposer au National que des sujets de qualité satisfaisante**

Les éleveurs exposeront leurs oiseaux au National non pas pour apprendre en détail leurs qualités et leurs défauts mais pour savoir s'ils sont « dans le coup » et peuvent prétendre au podium. Cela rehaussera le niveau du championnat national UOF – COM France, la majorité des éleveurs inexpérimentés ayant alors fait tester leurs oiseaux lors de concours locaux ou régionaux.

## **Etude des méthodes appliquées dans d'autres pays, extrapolation possible et adaptation à la France**

Il existe en Angleterre et en Allemagne des méthodes de jugement par comparaison. Celles – ci ne sont pas identiques mais consistent en trier et classer les sept premiers sujets de chaque série (parfois même quel que soit le niveau de qualité de la série). Les autres oiseaux ne sont pas jugés. Ces méthodes permettent d'aller très vite et de nombreux concours dans ces pays se déroulent sur une durée réduite : 48 à 72 h maxi.

Appliquer exactement cette méthode ne nous semble pas appropriée à notre pays compte tenu de l'attachement actuel des éleveurs à ce que chacun de leurs oiseaux soit jugé avec trace écrite (feuille de jugement) et aussi que terminer premier d'une série de bons oiseaux ou terminer premier d'une série où tous les oiseaux sont médiocres n'a pas la même valeur. La C.N.J.F. a donc élaboré une méthode particulière de jugement « à la française » qui est particulièrement adaptée.

## **Proposition d'un nouveau type de jugement du National : déroulement pratique du type de jugement, modèles de fiche de jugement utilisables**

### **1. Chaque oiseau passant devant le juge recevra une appréciation sur une échelle décroissante à quatre niveaux : A, B, C ou D.**

Cette appréciation sera inscrite sur une fiche de jugement.

Un modèle de fiche préétabli avec ces 4 niveaux a été créé par la C.N.J.F. (voir exemples de modèles individuel et stam joints en annexe).

Il n'y aura qu'à cocher ou entourer la bonne case.

Il n'y aura pas de jugement détaillé mais le juge peut toujours indiquer une remarque s'il le souhaite.

Remarque : l'échelle A, B, C, D aura transitoirement une correspondance avec des valeurs de pointages classiques :

Niveau A = Très bon = sujets de 91 points et plus

Niveau B = Bon = sujets de 90 ou 89 points

Niveau C = Correct = sujets de 88 points

Niveau D = Insuffisant = sujets de 87 et moins.

C'est cette valeur sous forme de lettre (A, B, C ou D) qui sera reprise sur le listing et sur le catalogue. Pour les stams, chaque oiseau du stam recevra une appréciation (A, B, C ou D) mais il n'y aura pas de calcul d'harmonie.

### **2. Le juge ou le jury établira un classement des cinq (ou sept) premiers.**

Ce classement sera reporté sur la fiche de jugement, sur le listing et sur le catalogue.

Pour conserver un certain niveau au classement attribué aux oiseaux du National UOF – COM France, il conviendra :

**En individuel** : ne classer que des sujets de niveau A ou B. Les oiseaux de niveau C ou D ne pourront pas être classés (c'est déjà le cas actuellement : les oiseaux en dessous de 89 points ne sont pas classés)

**En stam** : le juge fera la fiche de chaque stam puis établira le classement parmi les meilleurs stams en fonction de la valeur des sujets et de l'harmonie visuelle réelle entre eux (pas d'harmonie mathématique).

Tous les stams formés de sujets de niveau A ou de niveau B ou de combinaison de sujets de niveau A et de niveau B pourront être classés et éventuellement obtenir le titre de champion de France.

Des stams contenant des sujets de niveau C pourront être classés mais ne pourront pas obtenir le titre de champion de France.

Les stams contenant un ou plusieurs sujets de niveau D ne pourront pas être classés.

**Les éleveurs joueront au National pour avoir une idée de la valeur de leurs oiseaux et se situer par rapport aux autres. L'objectif pour l'éleveur compétiteur sera double : avoir des oiseaux de niveau A, avoir des oiseaux classés.**

**Remarque 1** : cette méthode ne concernera pas les *canaris de chant*. Toutefois pour conserver le même objectif de valorisation de plus d'oiseaux et plus d'éleveurs, les juges – experts de Harz et de Malinois classeront les cinq (ou sept) premiers. En Harz par exemple, le départage se fera sur les points de tête.

**Remarque 2** : *canaris harz couleur, harz posture, malinois couleur*. Ces oiseaux nécessitant le cumul de deux jugements (note de chant + note couleur ou posture) on gardera pour ces oiseaux la méthode traditionnelle de jugement avec fiche de pointage notée ou simplement un note globale chiffrée. Ceci aura peu d'incidence car le nombre de ces oiseaux lors des Nationaux UOF – COM France est réduit.

## **Incidence sur le fonctionnement du National : organisation, coût, qualité du jugement**

### **1. Un seul modèle de fiche de jugement si on le souhaite**

Pour toutes les sections (hors canaris de chant) il n'y aura besoin que d'un seul modèle de fiche commun. Un seul type de fiche universelle : une pour les individuels, une pour les stams. Toutefois il peut être envisagé des modèles par race ou par section mais reprenant le principe général : pas de pointage détaillé. Voir exemple fiche spéciale pour frisé du Nord.

### **2. Incidence sur l'organisation informatique**

Le logiciel de concours actuellement utilisé est adaptable à cette méthode (lettre à la place d'une note chiffrée). Un module y sera intégré permettant de basculer à volonté d'un jugement traditionnel à ce type de jugement. « Cela ne pose pas de problème » dicit Daniel Hans.

### **3. Incidence sur les récompenses**

Il suffira d'imprimer des diplômes reprenant les 5 (ou 7) possibilités de place. Cela ne pose pas de problème pour l'informatique et est au même prix.

### **4. Incidence sur la vérification des bagues des sujets primés**

Actuellement l'UOF – COM France effectue une vérification systématique de tous les oiseaux primés tant en individuel qu'en stam. Vu l'augmentation du nombre de classes cela devient une tâche titanesque. Le classement de 5 (ou 7) oiseaux par classe va alourdir cette tâche. Une solution serait de continuer de vérifier systématiquement les trois premiers mais en revanche de vérifier seulement quelques uns des autres sujets classés par un procédé de sondage à l'aveugle. Cela se pratique déjà dans de nombreux concours.

### **5. Le classement d'oiseaux de réserve**

Actuellement l'UOF – COM France demande aux juges lors du National de classer les trois premiers sujets mais aussi de déterminer un quatrième et un cinquième qui sont mis en réserve au cas de disqualification de l'un des trois premiers sujets. Si on passe au classement des sept premiers et qu'on demande aussi de trouver deux sujets de réserve cela risque d'alourdir le jugement et de perdre en fiabilité au-delà du septième oiseau. En conséquence la C.N.J.F. estime qu'au vu des derniers Nationaux (quasiment aucun oiseau primé n'a été disqualifié par les vérificateurs de bagues) on peut passer à **un seul oiseau**

**ou stam de réserve** (au-delà des sept oiseaux ou stams déjà classables et ayant le niveau minimum de qualité requis).

#### 6. Gain de temps, réduction de durée ou réduction du nombre de juges

Pour sa première année d'utilisation la méthode de jugement proposée devrait permettre de gagner 20 à 25% d'efficacité ce qui permet soit de réduire le besoin de juges (de 4 à 6 juges selon les Nationaux) soit de gagner une demi – journée (qui peut être utilisée pour d'autres actions au service des éleveurs : exposés, débats... ou de la C.N.J.F : examens, etc).

#### 7. Qualité du jugement

Le gain de productivité permet de faire juger chaque série par un binôme de deux juges travaillant ensemble. Cela améliorera la qualité du jugement et permettra en plus la formation continue des juges car le jugement en commun permet toujours de confronter des points de vue et est bénéfique pour tous. De même la suppression du pointage fait disparaître l'harmonie mathématique pour les stams, on revient à un vrai jugement sur la valeur visuelle du stam.

### Conclusion :

1. Les juges – experts de la C.N.J.F. (toutes sections confondues) sont prêts à **départager lors du national UOF-COM France les sujets de bons niveaux jusqu'à la septième place** (ou la cinquième) selon ce que décidera le Congrès de l'UOF – COM France.

2. La méthode « à la française » proposée permettrait d'adapter à notre pays une méthode déjà pratiquée chez certains de nos voisins. Cette méthode est adaptée pour un championnat de niveau national, elle ne nous semble pas utile et bénéfique pour des concours locaux.

3. La C.N.J.F. propose qu'une expérimentation significative soit faite dès le prochain championnat National UOF – COM France. Les juges – experts de la C.N.J.F. des sections (canaris couleurs, canaris de posture, exotiques à bec crochu) sont prêts à appliquer dès le National de décembre 2006 cette méthode.

*Dans le contexte actuel des contraintes pesant et allant peser sur les organisations d'exposition, le gain de temps et d'efficacité sont des atouts précieux tout en garantissant aux concurrents au National de l'UOF – COM France la même qualité de jugement avec en bonus : plus d'oiseaux et d'éleveurs mis en valeur.*

**Nota :** le congrès UOF-COM France ne souhaitant pas appliquer dès 2006 cette méthode pour laisser le temps d'un débat et d'une prise de conscience, lors du national de Lens le logiciel utilisé peut permettre d'ajouter la lettre appréciation (A,B,C ou D) en plus du pointage sur les étiquettes de cages et aussi sur le catalogue en plus du pointage. Cela permettra de familiariser peu à peu les exposants avec ce système.

### Annexe : exemples de modèles de fiche de jugement possible

#### Modèle 1 : fiche universelle pour individuel

		UNION ORNITHOLOGIQUE DE FRANCE Confédération Ornithologique Mondiale pour la France Commission Nationale des Juges de France									
		N° de cage	Appellation							Classe	Section
											Date : .....
Niveau :	A	B	C	D	N.J.			Observations		Le(s) juge(s)	
Classement :	1	2	3	4	5	6	7				N.C.

## Modèle 2 : fiche universelle pour stam



UNION ORNITHOLOGIQUE DE FRANCE  
Confédération Ornithologique Mondiale pour la France  
Commission Nationale des Juges de France

Stam n°	Appellation		Classe	Section	Lieu : .....							
					Date : .....							
Cage n°	Niveau				Observations sur le Stam : .....	Le(s) juge(s)						
	A	B	C	D NJ								
	A	B	C	D NJ								
	A	B	C	D NJ	Classement							
	A	B	C	D NJ	1	2	3	4	5	6	7	NC

## Modèle 3 : fiche spécialisée pour individuel (frisé du Nord)



UNION ORNITHOLOGIQUE DE FRANCE  
Confédération Ornithologique Mondiale pour la France  
Commission Nationale des Juges de France

FICHE DE JUGEMENT

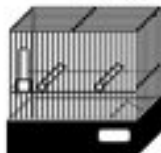
**FRISÉ DU NORD**

*Coloration rouge autorisée*

Section	Classe	Désignation
<b>E01</b>		

Lieu :

Date :



Ø 12 x 2 - 10

Observations :

				N° de cage			
				<b>CLASSEMENT</b>			
<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
				<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>NC</b>

Le(s) juge(s) :

## Modèle 4 : fiche spécialisée pour stam (frisé du Nord)



UNION ORNITHOLOGIQUE DE FRANCE  
Confédération Ornithologique Mondiale pour la France  
Commission Nationale des Juges de France

Lieu : .....

Date : .....

### FRISÉ DU NORD

Le(s) juge(s)

N° Cage	Section	Classe	Désignation
	<b>E01</b>		

*Coloration rouge autorisée*

Date de naissance à jour : 1er février 2000

Cage		1	Cage		2	Cage		3	Cage		4	Observations sur le stam									
													..... ..... ..... ..... .....								
A	B	C	D	NJ	A	B	C	D	NJ	A	B	C	D	NJ	A	B	C	D	NJ	<b>CLASSEMENT</b>	
Observations : .....												1	2	3	4	5	6	7	NC		
.....												.....									